



ous les arcades



ENVIRONNEMENT

REDEVANCE INCITATIVE

réduisez vos déchets

SOMMAIRE

3

DOSSIER

Environnement

Réduisez vos déchets :

Redevance incitative

6

QUOI DE NEUF EN VILLE

Travaux réalisés en 2018

Le nouveau lotissement

8

FIN DU CENTENAIRE

Témoignage et regard extérieur de

Jeff Lowdermilk, petit-fils

de soldat américain

qui a participé à la libération de

Stenay en novembre 1918

10

VIE ASSOCIATIVE

Les moments forts de l'année

12

ÉVÉNEMENTS

40 ans de la Chorale et

du jumelage avec Műnnerstadt

13

UN ESPACE DE LA VILLE

La reconquête du cimetière

14

SOUS LES ARCADES

16

CULTURE ET PATRIMOINE

Vélo bonheur

« Sous les Arcades »

Magazine de la Ville de Stenay

Directeur de publication : le maire de Stenay

Crédit photographique : Ville de Stenay, Julien Jacquet,

Jeff Lowdermilk, Sabrina Provost, Département de la Meuse.

Illustration couverture : 123rf

Mise en page : Manufacture communication

Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'Vert

ÉDITO



Ce traditionnel bulletin en version magazine met en lumière le sujet de l'évolution du service communautaire de ramassage et traitement des ordures ménagères qui nous invitera obligera à gérer différemment notre quotidien.

Vous le constatez, il revient à passer, dans une première étape, d'une logique d'un service financé par les impôts directs à une redevance facturée à l'utilisateur du service.

Par la suite, confier davantage de responsabilité individuelle à l'utilisateur dans la gestion des déchets ménagers sera l'aboutissement de cette importante évolution.

La Ville ne possède plus à ce jour aucune maîtrise foncière à destination de ménages.

La création de parcelles dans le lotissement en lisière immédiate de cœur du centre bourg répond à la nécessité de disposer d'une offre en direction de ménages souhaitant accéder à la propriété en faisant construire une habitation adaptée à leurs besoins ou envies, ou encore à ceux qui recherchent une mobilité résidentielle au sein de notre Ville.

Cette création est un indispensable complément à la politique d'adaptation du centre ancien, éminemment complexe et donc à long terme. Une première opération de requalification de l'ilot Briand est désormais engagée, plus de deux années après le commencement des premières procédures.

Ce magazine met également en avant les moments de vie collective qui rythment l'année, et est l'occasion de renouveler de manière continue nos remerciements et encouragements au monde associatif qui anime, divertit, rassemble, ouvre les esprits et fait bouger les corps.

Stéphane PERRIN
Maire de Stenay

DOSSIER LA VILLE DEMAIN

ENVIRONNEMENT

Réduisez vos déchets REDEVANCE INCITATIVE



**2019, 2020,
deux années décisives**

La nouvelle communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois a harmonisé la contribution des usagers au service des ordures ménagères. Elle a mis en place la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) dès 2019 sur l'ensemble du territoire. En 2020 sera ajoutée une part incitative (REOMI).

**Vers un changement
des comportements**

Dorénavant, le montant de la redevance sera fixé en fonction du nombre de personnes vivant dans le foyer ou le type d'activité exercé dans un local donné. Hier, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères était une composante de l'avis d'imposition foncier prenant uniquement

La gestion des déchets est devenue un enjeu environnemental et financier majeur avec des coûts en constante hausse.

Ils sont dus à l'augmentation des volumes et des frais de traitement.

Les solutions dépendent des collectivités mais aussi du civisme de chaque citoyen qui doit faire évoluer ses comportements au quotidien au risque de payer plus cher.

Le point sur un nouvel outil de gestion des déchets, plus juste et plus écologique !

en compte la valeur fiscale de l'immeuble. Son montant était réglé en même temps que la taxe foncière.

Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) disparaît de l'avis d'imposition de la Taxe sur les Propriétés bâties.

La participation devient variable en fonction de la taille du foyer. Elle inclut :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles,
- la collecte et le tri des recyclables,
- la gestion des déchetteries,
- les outils de communication et de prévention.

Puis en 2020, le nouvel objectif sera d'inciter les citoyens à réduire ses déchets non recyclables par l'instauration d'une part incitative sur la redevance.

Ceux qui ne feront pas l'effort de réduire leurs déchets payeront plus que les autres.

Hier,

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères était :

- Acquittée lors du paiement des impôts fonciers
- Calculée sur la valeur locative de l'immeuble (4,5 %)

Cette taxe ne couvrait qu'un tiers du coût réel du service. Pour l'ex Pays de Stenay, le montant de la TEOM perçu en 2016 était de 177600 euros, alors que le coût de gestion du service représentait 578335 euros. Cette différence de 400000 euros était financée par la CODECOM. L'équilibre financier aurait nécessité l'augmentation de son taux à 15% ! Cette décision aurait été inéquitable. Elle faisait participer davantage les ménages parfois âgés (possédant un immeuble important) et aurait pesé lourdement sur les bases foncières des entreprises et des établissements.

2019, la transition

2019, le service restera organisé de la même façon qu'aujourd'hui, 2 ramassages hebdomadaires à Stenay, sans bac dédié.

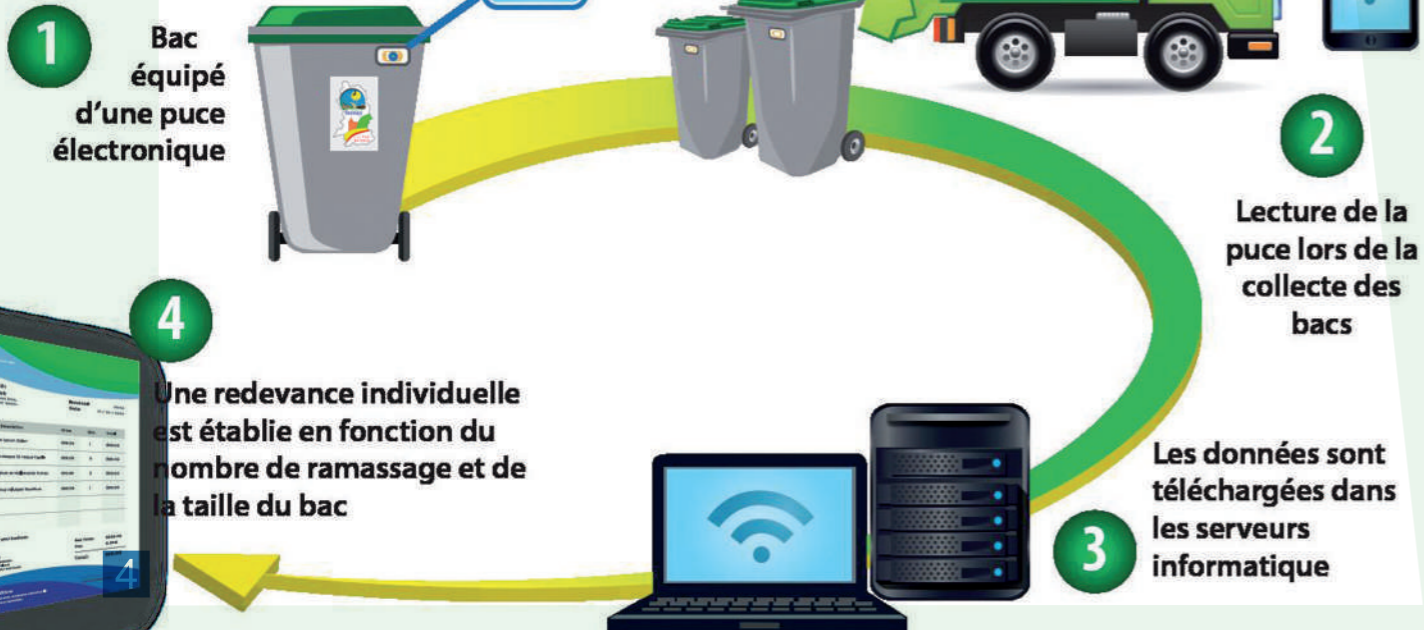
2019, période transitoire permettra :

- le recensement de la composition des ménages
- la livraison aux ménages des bacs aux volumes adaptés
- le recensement des immeubles sans stockage possible de bacs (absence de caves ou de local poubelle) et choix d'implantation des bacs collectifs
- la mise en place d'une campagne d'information préalable à la mise en place de la redevance incitative

Mise en place de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères :

- individualisée en fonction du nombre de personnes composant le ménage et donc le volume de déchets produits chaque année.
- assurera un financement plus équitable du service des ordures ménagères par les usagers producteurs de déchets (particuliers, entreprises et administrations).
- acquittée directement par chaque foyer, la facturation sera semestrielle et devra être acquittée directement auprès du Trésor Public.

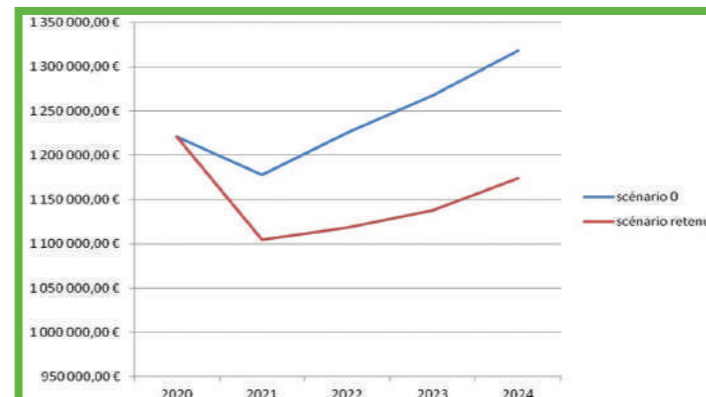
Les étapes de la collecte intelligente



2020, la redevance incitative

Sur 2020-2021, l'objectif attendu est une réduction de 40 % des quantités d'ordures ménagères résiduelles produites.

- réduire les tonnages d'ordures ménagères par un changement de comportement en incitant au tri maximal en direction des bornes d'apport volontaire en place depuis longtemps (verres, papiers, emballages creux...),
- s'inscrire collectivement dans une politique de préservation de l'environnement et de consommation responsable,
- maîtriser collectivement les coûts de ramassage et de traitement des déchets ménagers.



Évolution du budget de fonctionnement à recouvrer

2020, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères INCITATIVE sera établie en fonction de la quantité de débris jetés :

- chaque ménage qui peut le stocker sera doté d'un bac muni d'une puce électronique : « votre conteneur devient votre compteur »,
- les ménages qui ne seront pas équipés de conteneurs devront déposer leurs ordures dans des conteneurs collectifs avec tambour à badges avec puces,
- les bacs auront un volume adapté à la composition des ménages,
- les bacs ne devront être présentés au service de ramassage que lorsqu'ils seront pleins.
- la redevance présentera une part fixe incluant un nombre de levées minimum,
- au-delà, les levées supplémentaires seront facturées en sus sur une part variable,
- la redevance sera comptabilisée en fonction du nombre de levées d'un bac,
- la redevance sera acquittée directement par chaque foyer.
- la facturation sera semestrielle et devra être acquittée directement auprès du Trésor Public.

Faire des économies : moins d'emballages



+ Acheter des produits avec moins d'emballage ou en vrac peut faire économiser 26 kg par an. Achetez des produits frais ou à la coupe. Utilisez des éco recharges et n'oubliez pas votre sac quand vous allez faire les courses. Bien sûr ne pas utiliser de vaisselle jetable.

+ Donner ou vendre plutôt que jeter. Vendre et acheter d'occasion, c'est un bon moyen de faire durer nos objets.

+ Utiliser les déchets de cuisine et de jardin. Le compostage : pour fabriquer du compost, il n'est pas toujours nécessaire de disposer d'un jardin : des expériences de compostage en pied d'immeuble ou dans les quartiers se développent. En compostant nos déchets organiques, nous pouvons alléger notre poubelle de 40 kg de déchets par an et par personne. N'oubliez pas qu'il est interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre.

+ Soulager nos boîtes aux lettres de la publicité. Chaque année, nous recevons environ 24 kg de publicité non adressée par foyer. Il vous suffit d'afficher sur votre boîte « pas de publicité ».

+ Utiliser moins de piles. Quand ils existent, achetons de préférence des produits sans pile. Sinon, utilisons des accumulateurs rechargeables.

+ Le réemploi. Entretien, réparer, réutiliser. Entre 16 et 20 kg d'équipements électriques ou électroniques c'est ce que jette, en moyenne, chaque habitant en une année. Pourtant certains pourraient être réparés.

Quoi de neuf en ville ?

De nombreux travaux ont été entrepris à travers la ville : sécurité des piétons et des véhicules, accès aux personnes à mobilité réduite, esthétique... la ville s'embellit.

Rue des Rosiers et rue des Primevères :
Réhabilitation des rues avec rénovation des bordures, de la chaussée.
Création de deux aménagements de sécurité (plateaux surélevés).
Aménagement de parking.



Secteur des Bordes
Rue des Glaieuls :
Remplacement du réseau d'eau pluviale et trottoirs.



Cervisy :
Travaux d'entretien des aménagements de sécurité : entrée nord et rétrécissement.



Rue Carnot :
Recalibrage du virage.
Aménagement du trottoir côté résidence Vauban.



Chemin des Loisirs (autour de la salle polyvalente) :
Pose de bordures.
Réfection de la chaussée.
Renforcement de l'éclairage public.

Lotissement des Vergers

14 lots, pour la première tranche d'un projet de lotissement qui pourrait au fil des ans, être décliné en plusieurs phases.

Cette première tranche est le fruit d'acquisitions foncières effectuées au cours de la dernière décennie, ceci dans l'optique de proposer de nouvelles opportunités de construction à Stenay. Les accès n'ayant pas vocation à devenir une desserte il est prévu de créer une voie « zone de rencontre ». Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules, dont la vitesse est limitée à 20 km/h. La mise en vente des parcelles devrait débuter début 2020. Les lots devraient être d'une surface comprise entre 500 et 700 m². Contactez la mairie si vous avez un projet d'installation.



Témoignage de Jeffrey Lowdermilk

Le Centenaire de la Grande Guerre a permis de tisser des liens avec de nombreuses personnes dont les connaissances nous ont permis de mieux comprendre cette page de notre histoire.

Ce fut notamment le cas de Jeffrey Lowdermilk, petit-fils de George A. Carlson du 353^{ème} Régiment d'Infanterie de la 89^{ème} Division Américaine qui participa à la libération de Stenay le 11 novembre 1918.

Par Jeffrey A. LOWDERMILK, auteur d' « Honorer les Doughboys, en suivant le journal de la Première Guerre mondiale de mon grand-père »

« Nous sommes restés debout toute la nuit à parler, car nous savions qu'au matin nous serions tous tués » disait mon grand-père le visage sombre. J'avais dix ans et j'étais assis sur le canapé, les yeux grands ouverts, quand mon grand-père me raconta pour la première fois l'histoire du jour de l'Armistice. Il poursuivit :



« C'était le soir du 10 novembre et nous cantonnions près de la vieille gare à l'ouest du fleuve Meuse. De l'autre côté de la rivière se trouvait la ville de Stenay et nos ordres étaient d'attaquer Stenay dans la matinée. Quand les Allemands se sont repliés, ils ont dynamité le pont, ainsi que de gros blocs de béton qui se trouvaient éparpillés dans la rivière. Le seul moyen de traverser était de se frayer un chemin de bloc en bloc et nous savions que les mitrailleuses allemandes installées à chaque fenêtre de la ville étaient pointées sur le pont démolé. Mais tôt le matin, un messenger parcourut le camp en nous disant que l'armistice



était signé. Plus tard dans la matinée, huit ou neuf hommes traversèrent la rivière et entrèrent dans la ville sans combattre. Nous pouvions nous estimer chanceux, car la plupart des Allemands s'étaient retirés pendant la nuit. »

C'était la première fois que j'entendais parler de Stenay

La Première Guerre mondiale a été une partie importante de la vie de mon grand-père. Je me souviens même de ma grand-mère, Dorothy, qui m'a dit en souriant : « J'ai conquis ton grand-père avec une boîte de Sunshine Biscuits ». Elle a expliqué que le slogan de la biscuiterie pendant la guerre était : « Un doughboy dans chaque boîte ! » Le terme « doughboys », qui était le nom donné aux soldats américains de la Première Guerre Mondiale, trouve ses racines dans l'expédition punitive de 1916. Cette campagne militaire était commandée par le général John J. PERSHING, qui

tenta de capturer le tristement célèbre Pancho Villa dans le nord du Mexique (période de la Révolution mexicaine). Pendant que les fantassins marchaient à travers les déserts crayeux, ils étaient couverts de poussière blanche et semblaient avoir été roulés dans de la farine. C'est ainsi qu'on les appela les doughboys.

Grand-père avait vingt-trois ans lorsqu'il quitta la gare Union de Denver, au Colorado, à bord d'un train « spécial » transportant de nouveaux doughboys au camp d'entraînement, le 30 mars 1918. C'est là que commence son journal intime (qu'il intitula « Ma vie dans l'armée »). Le train se dirigeait vers le camp Funston, qui se trouvait dans la réserve militaire de Fort Riley, au cœur du Kansas.

Pendant l'entraînement de base, il est affecté au 353^e Régiment d'Infanterie (compagnie A) de la 89^e Division, dont il est très fier. Cette division était connue sous le nom de « W roulant », qui avait pour symbole un W majuscule dans un cercle ou une roue. La 89^e Division était composée d'hommes du « Middle West », plus précisément des États de l'Arizona, du Colorado, du Kansas, du Missouri, du Nebraska, du Nouveau-Mexique et du Dakota du Sud. Comme le symbole est roulant, il passe de M à W (Middle West). Le 353^e Régiment d'Infanterie est connu sous le nom de Kansas Regiment. Son slogan était « We're from Kansas » (nous sommes du Kansas) et son emblème était un tournesol.

Après la mort de mon grand-père en 1983, ma mère me donna

son journal de la Première Guerre mondiale et son livre sur la 89^e Division. Quelques années plus tard, j'ai lu le journal intime dans son intégralité pour la première fois. C'était un portail vers un autre monde. Ce n'était pas seulement des mots sur une page. En lisant les lignes, j'entendais la voix de grand-père, comme s'il était juste à côté de moi, me raconter son histoire. J'ai transcrit le journal, acheté une carte de l'Europe et commencé à tracer sa route. C'était passionnant et stimulant. Il a voyagé dans une cinquantaine de villes, qu'il a toutes épelées phonétiquement (cela avait du sens, car les noms auraient été vraisemblablement perdus s'ils avaient été transmis par le bouche-à-oreille). Mais, pour suivre sa ligne de marche, j'avais besoin de l'orthographe française des villes. Je me suis donc tourné vers les cartes du livre de la 89^e Division, qui est devenu la clé pour tout reconstituer. Bientôt, j'eus une idée de la direction générale vers laquelle la division se déplaçait à un moment donné, et il est devenu plus facile d'identifier les villes. Après de nombreuses heures d'étude du journal et du livre de la 89^e Division, j'ai pu localiser les villes et les champs de bataille avec un certain degré de certitude, et ainsi développer une carte de son chemin à travers la France, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. En peu de temps, j'ai lu tout ce que je pouvais sur la Première Guerre mondiale, j'étais accro et j'ai senti le besoin de venir en Europe !

Revenu à Stenay j'ai suivi le journal de mon grand-père

J'ai brièvement visité Stenay en 2002 et suis revenu en France en 2005 pour une visite approfondie, en suivant le journal de mon grand-père, depuis Chaumont, en France, jusqu'à l'occupation en Allemagne.

Ce voyage a été fructueux en réalisations et en éveils significatifs. Parmi ces événements il en est un que je considère comme mon



moment d'engagement. Le matin du 10 novembre 2005, veille de l'anniversaire de l'Armistice, je me tenais au milieu des croix blanches et des étoiles de David dans le cimetière américain Meuse-Argonne, dans le nord-est de la France, au moment où la brume s'élevait au sol. Ce même brouillard recouvrait ces collines quatre-vingt-sept ans plus tôt, les 10 et 11 novembre 1918. En regardant autour de moi, je sentis la présence des courageux jeunes Américains qui ont été inhumés ici, il y a si longtemps. Nés avec la liberté dans le cœur, ils sont venus de fermes, de villes et de cités de tous les États-Unis pour répondre à l'appel aux armes de leur pays. Ils sont venus avec une énergie inépuisable, de grands idéaux et la détermination de mettre fin à la guerre la plus destructrice et la plus meurtrière que le monde ait jamais connue. Ils ont quitté leur maison, leur famille et leurs amis pour arrêter loin de nos côtes une tyrannie brutale qui menaçait de dominer l'Europe et d'éteindre la flamme de la liberté. Leur vie a été écourtée, étouffée dans la fleur de l'âge. Jamais ils ne connaîtraient les joies du mariage, de la paternité, d'être grand-père, des amitiés de toute une vie et des millions d'expériences qui composent une vie bien remplie. Chacun a fait le sacrifice de se battre non pas pour conquérir une terre étrangère, mais pour protéger et perpétuer une idée et un mode de vie sacré : la liberté démocratique. C'est à ce moment-là que j'ai décidé d'écrire un livre basé sur le journal de mon grand-père et de faire tout ce que je pouvais pour garder vivant le souvenir de ces jeunes soldats. Je passais cette nuit-là à Stenay, à

l'hôtel du Commerce. Le lendemain matin, je me réveillais dans la ville où mon grand-père avait stationné exactement quatre-vingt-sept ans auparavant. Lors du petit-déjeuner, j'ai été surpris lorsque la propriétaire de l'hôtel me remit le téléphone en me disant que l'appel était pour moi. Étonné, j'ai pris le téléphone et j'ai dit bonjour. Une voix forte et énergique avec un accent britannique répondit : « Bonjour, je m'appelle David HOWARD, je crois savoir que vous êtes ici pour le jour de l'Armistice et nous aimerions vous rencontrer ». Nous avons discuté davantage et avons décidé de nous rencontrer au cimetière américain Meuse-Argonne pour la cérémonie d'armistice, plus tard dans la matinée. Au moment de quitter l'hôtel, la propriétaire m'a expliqué qu'elle avait appelé David HOWARD pour lui dire qu'un Américain était à l'hôtel.

C'est sur le palier devant la chapelle du cimetière de Romagne que j'ai rencontré David et Marian et leur fils de douze ans, Freddie. L'amitié a été instantanée et s'est amplifiée au fil du temps ! J'ai voyagé en France année après année pour approfondir l'expérience de mon grand-père pendant la Première Guerre mondiale et j'ai toujours rendu visite à la famille Howard à Stenay. Dès le début, les Howard m'ont présenté à leurs amis et ainsi de suite, élargissant sans cesse le cercle de l'amitié. Bientôt, Stenay est devenue mon deuxième chez moi, en France.



Monsieur LOWDERMILK a reçu la médaille de la Ville des mains de Monsieur le Maire, Stéphane PERRIN, à l'occasion d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville le samedi 10 novembre 2018.

Infatigables assos !

Une des richesses de Stenay et le nombre et le dynamisme de ses associations. Dans un monde où beaucoup de personnes s'enferment dans l'individuel, les associations avec leur sens du collectif, leur ouverture sur le monde à travers le sport, la culture, la solidarité... font la vie.



Juillet: Le festival « Boult-aux-Bois & Cordes » se produit à Stenay avec un concert dédié, sans oublier la formation Cuivres en Ardennes présente chaque été.



Juillet-Août: L'Office de Tourisme propose de découvrir les richesses naturelles de notre département autrement, au fil de l'eau avec les Rand'eau Meuse



Septembre: Les Journées du Patrimoine sont aussi l'occasion d'être acteur de la manifestation et de se confronter aux métiers liés au patrimoine comme la sculpture.



Avril: Les Zones humides et le patrimoine naturel de notre terroir sont mis à l'honneur pour promouvoir leur sauvegarde auprès des nouvelles générations.



Juin: 2ème round pour le festival du Musée de la Bière qui confirme le succès de cette nouvelle animation.



Octobre: Le 10^{ème} festival Ipoustégy mêle art, jazz et commémoration à l'occasion du Centenaire de la Victoire avec des Stenaisiens participant au succès de la manifestation.



Octobre: La nature et ses produits sont eux aussi fêtés avec les Jardins d'Armelle et notamment lors du traditionnel marché d'automne.



Les parents d'élèves, Les Diabolins, sont toujours aussi dynamiques pour animer l'année des enfants autour des grands moments du calendrier.



Mars: La saison d'animations démarre en fanfare avec le traditionnel carnaval de Stenay, 8ème édition.



Juin: L'école de musique ne manque aucun rendez-vous de « Kiosque en Fête » de l'Office de Tourisme pour présenter le travail accompli dans l'année.



Juin: L'école primaire Albert Toussaint célèbre la fin de la l'année scolaire avec son concert et ses portes ouvertes. Un beau moment attendu par parents et enfants.



Juillet à Décembre: Les artistes du Nord meusien s'exposent au Musée de la Bière au travers d'un éclectique cabinet de curiosités « Inondation ».



Tout au long de l'année, le Club Générations Loisirs est toujours très actif pour proposer sorties et animations aux séniors.



Décembre: Les Amis de Nicolas ont renouvelé leur grande fête en l'honneur du saint lorrain avec un public encore plus nombreux pour cette seconde édition.



Décembre: La 6^{ème} édition des Foulées Stenaisiennes du Centre Social et Culturel reste un événement incontournable et célèbre tous les sportifs quelque soit leur âge.

Double anniversaire

Double anniversaire cette année : la Chorale à Claire Voix et le jumelage avec Mûnnerstadt. 40 ans, le bel âge!

Chorale à Claire Voix



La Chorale à Claire Voix, (« Claire » en l'honneur de Claire Lanery, son premier chef) est née en 1978.

À l'origine, le groupe était composé d'une majorité d'enseignants pour s'élargir aujourd'hui à 45 membres meusiens et ardennais.

Les choristes sont motivés par l'amour du chant choral avec ou sans connaissance du solfège et le plaisir de se retrouver tous les mardis.

Le répertoire varie suivant les sensibilités des chefs successifs : classique, Renaissance et contemporain.

Claire Lanery en assura la direction de 1978 à 1986. Marc Bilger en 1987. Pierre Hiver prit la relève pour la saison 1988-1989, puis Elisabeth Hennequin de 1989-1990. Ensuite, Elisabeth Hiver prit le diapason jusqu'en 2010 pour laisser la place à Olivier Léquy qui vient de Chassepierre en Belgique chaque semaine.

Au cours des quarante années, ses membres ont beaucoup voyagé et partagé avec d'autres chorales des œuvres communes. Ils ont donné des concerts dans les villages environnants, week-end à Pruzilly, village du beaujolais cher à Claire, participations aux sons et lumières de Louppy et Avioth, déplacements à Mûnnerstadt dans le cadre du jumelage... Cette année, le chef fait travailler ses élèves sur une suite de chansons de Michel Fugain. Ce travail sera présenté le 6 avril prochain à la salle des fêtes. En fin d'année, les choristes s'offrent un dimanche de relaxation pour terminer l'année en toute convivialité.



Stenay & Mûnnerstadt



1979

Les chevilles ouvrières du jumelage

Le jumelage entre Stenay et Mûnnerstadt débute officiellement en 1979, après des échanges linguistiques commencés en 1972 par des professeurs de la Cité Scolaire, dont André Henry, professeur d'Allemand, Eliane Wagner et Françoise Blanquet. 33 élèves français passent 14 jours à Mûnnerstadt et à l'automne de la même année, ce sont 35 Allemands qui viennent à Stenay.

Ferdinand Betzer, maire de Mûnnerstadt, vient à Stenay et prépare les bases du jumelage avec Robert Gipeaux. Dès lors, les échanges s'intensifient avec notamment la venue du conseil municipal de Mûnnerstadt fin 1974, puis en 1975 où des visites de découverte du Nord meusien sont organisées. En 1976, c'est au tour de 130 Stenaisiens, de se rendre en Allemagne.

De nombreux axes ont été créés : échanges linguistiques, la musique au travers de la Lyre, l'orchestre de l'Oncle Paul (Vassart) et la Chorale à Claire Voix avec la fanfare de Mûnnerstadt. Mais aussi entre soldats du feu, en avril 1977, le congrès départemental des pompiers se tenant à Stenay est l'occasion d'inviter ceux de Mûnnerstadt et réciproquement. En 1978 est officialisé le projet de jumelage et l'année suivante est créé un comité dédié. En avril, la délégation de Mûnnerstadt est reçue à Stenay pour la signature du jumelage. En octobre, quelques 170 stenaisiens sont reçus à Mûnnerstadt pour les cérémonies officielles. À cette occasion, *la Stenayer Platz* est inaugurée. En 1980, c'est au tour de Stenay en nommant la rue longeant la Cité Scolaire, *Rue de Mûnnerstadt*.

La relation se développe et confirme une solide amitié. Des liens se sont tissés entre les familles qui se retrouvent chaque année en alternance. Certains même allant jusqu'à accomplir des challenges, comme ce fut le cas il y a quelques années avec un des correspondants bavarois qui fit le trajet jusque Stenay à vélo! Au cours des nombreux échanges, les stenaisiens ont pu découvrir la ligne Zonengrenze, Munich, Wurtzbourg, Bad Kissingen, en retour les richesses culturelles de Reims, Verdun, Sedan... leur ont été dévoilées. **Cette année verra le 40^{ème} anniversaire de cette amitié européenne qui se concrétisera le week-end des 3, 4 et 5 mai à Stenay.**

Si des personnes sont intéressées pour participer à ces échanges, elles peuvent se manifester auprès du secrétaire de mairie ou auprès de Daniel Léger.

Reconquérir le cimetière

Avec le souci de la concertation, la municipalité a déjà entrepris des travaux indispensables dans notre cimetière.



Le cimetière a vieilli, son ancienneté et son accessibilité ne correspondent plus aux normes actuelles. Des travaux de longue haleine vont être menés pour y remédier.

La réglementation exige, par souci d'hygiène et par respect des défunts, que les concessions soient entretenues régulièrement et conservées en bon état. Ceci reste le cas pour la majorité des sépultures, mais pas pour les concessions dites « perpétuelles ».

Demande de sépultures

La demande de nouvelles sépultures va rendre indispensable d'optimiser l'espace. Plus de 200 concessions ont expirées depuis plus de deux ans et ne sont toujours pas renouvelées. La loi impose que lorsqu'une concession n'a pas été renouvelée dans les deux ans qui suivent l'expiration, le renouvellement n'est plus de droit. Aujourd'hui, une reprise des concessions trentenaires échues et non renouvelées doit être menée. La municipalité a fait le choix de contacter les personnes concernées afin de s'assurer de leur choix et ce même lorsque le délai a été dépassé.

Pas de précipitation donc mais détermination, dans le respect de la loi et la concertation avec les familles! Si vous vous interrogez sur le statut de votre concession, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie pour obtenir l'état du dossier.

Environnement

La gestion à long terme de l'environnement du cimetière a déjà été entreprise :

- Les résineux situés en bord des allées principales ont été retirés car ils pouvaient causer des dégâts sur les tombes. Il a été décidé de replanter cette année des végétaux jeunes et sains.

- 2019 verra aussi la réfection de la division appelée « carré des indigents », la commune désire réhabiliter la section regroupant les défunts qui n'ont malheureusement pu bénéficier d'une sépulture individualisée.

- L'ensemble des allées du cimetière représentent la surface d'un quartier. Il est donc impossible de les imperméabiliser totalement, budgétairement et pour l'évacuation des eaux pluviales.

- Autre question dans l'air du temps, l'utilisation des produits phytosanitaires! Dans un futur proche, ils seront, soyons en sûrs, interdits ce qui va demander une gestion nouvelle des mauvaises herbes.

La municipalité veut répondre au mieux à ces problématiques sur lesquelles les administrés ne manquent pas à juste titre, de nous interpeller.



Stenay infos

PHARMACIENS GARDES DE FÉVRIER

SOUS RÉSERVE - CHANGEMENTS POSSIBLES AU COURS DU MOIS. ATTENTION : EN SEMAINE, LE RÉPONSEUR DE VOTRE PHARMACIEN DONNE LA PHARMACIE DE GARDE OU COMPOSEZ LE 3237 OU CONSULTEZ www.3237.fr

■ Les 2 et 3
Pharmacie MARC
15, Rue Mabilley 55600 MONTMEDY
03 29 80 10 38

■ Les 9 et 10
Pharmacie de la Place
15, Rue Mabilley 55600 MONTMEDY
03 29 80 10 38

■ Les 16 et 17
Pharmacie des Cytises
6, avenue de Verdun 55700 STENAY
03 29 80 30 70

■ Les 23 et 24
Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville 55110 DUN-SUR-MEUSE
03 29 80 90 36

■ Les 2 et 3 mars
Pharmacie Bouché
35, Rue Carnot 55150 DAMVILLERS
03 29 85 60 29

MÉDECINS GÉNÉRALISTES SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique :
0 820 33 20 20

Et pour une URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

■ Gérard OLIVIER
Tel. : 03 29 80 32 00
15, rue Pasteur
55700 STENAY

■ Liviu ADUMITRESEI
Tel. : 03 29 85 85 30
Maison de santé
55700 STENAY

■ Loïc THINUS
Tel. : 03 29 80 33 22
Résidence Vauban
55700 STENAY

■ Nedyalka DIMOVA
Tel. : 03 29 88 87 14
Maison de santé
55700 STENAY

ESPACE MÜNNERSTADT

8 rue de Mûnnerstadt - 55700 STENAY - Tél. : 06 68 14 09 72

■ Centre Tabacologie/Alcoologie : Le jeudi de 14h à 17h, une semaine sur deux. Sur rendez-vous uniquement.

MAISON DES SERVICES

Communauté de Communes du Pays de Stenay
Pôle des Services Publics
6D, avenue de Verdun - 55700 STENAY
Téléphone : 03 29 80 26 81 ou 03 29 80 31 81
Site Internet : www.cc-paysdestenay.fr
Email : maisondesservices@stenay.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces permanences, veuillez prendre contact avec la Maison des Services pour vous aider dans vos démarches.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

■ Permanences d'accueil du public (03 29 80 90 86) Uniquement le mercredi de 8h30 à 12h.

SOCIAL

- A.D.A.P.A.H. (03 29 79 05 84) Les mardis et vendredis de 9h à 12h.
- A.D.M.R. Le lundi matin de 8h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.
- A.M.I.E. Le lundi de 8h45 à 12h, le jeudi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h et le vendredi de 13h30 à 17h.
- A.M.I.E. Accueil gens du voyage : Le jeudi 7 de 14h à 16h.
- CENTRAID (soins aux toxicomanes) Le jeudi 7 (sur RDV).
- CROIX BLEUE Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme, le jeudi 21 de 14h à 16h.
- CPAM Vendredi de 9h-12h et 13h30-16h sur RDV au 3646. Borne de remise à jour Carte Vitale en pharmacie. La Maison des Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.
- SECOURS CATHOLIQUE Permanence d'accueil et d'écoute ouverte à tous, le jeudi 7 de 14h à 16h.
- M.D.A. Maison des Adolescents : tous les mercredis après-midi

HABITAT LOGEMENT

- A.D.I.L. (sur RDV au 03 83 27 62 72) Le lundi de 10h à 12h.
- C.A.U.E. Se renseigner à la Maison des Services.
- INFO ÉNERGIE Les lundis de 10h à 13h et de 13h30 à 16h sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou par mail meuse@eie-lorraine.fr

ACCÈS AU DROIT

- CEDIFF (Information juridique en droit privé) : Le mardi 12 de 13h30 à 16h30 et le lundi 18 de 14h à 17h.
- CONCILIATEUR DE JUSTICE Se renseigner à la MSAP. Adresser un courrier à Monsieur Roland MOULOT, 10 rue du général Renard - 55110 DUN-SUR-MEUSE ou par mail : roland.moulot@conciliateurdejustice.fr pour expliquer le litige (avec pièces jointes).

EMPLOI - FORMATION

- RELAIS EMPLOI Tous les jours, accompagnement pour les demandeurs d'emploi dans leurs démarches avec Pôle Emploi.
- MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN Les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.
- DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE Angèle Guichard consulte le mercredi sur rendez-vous au 06 82 58 96 22.

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun - 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 32 34. Permanences sur rendez-vous, prendre contact par téléphone.

PRÉCARITÉ/PAUVRETÉ

- Surendettement
- Conseil en gestion budgétaire
- Aides financières

ENFANCE ET FAMILLE

- Grossesse, naissance et parentalité
- Planification familiale
- Prévention et protection de l'enfance

- Agrément d'assistants maternels et familiaux

Dossier d'adoption

INSERTION/LOGEMENT

- Demande de Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Insertion sociale et professionnelle
- Accès et maintien dans un logement

- Lutte contre l'habitat insalubre

PERSONNES AGÉES/HANDICAPÉES

- Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Aide à domicile
- Téléassistance
- Prestation compensatoire du handicap
- Prise en charge de l'aide sociale en établissement

PLANNING 2019 - PURGES DU RÉSEAU D'EAU

- Lundi 4 février
- Lundi 5 août

- Mercredi 15 mai
- Lundi 4 novembre

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

Sana LABYAD
Justine YVER
Zyha KRICQ

DÉCÈS :

Rolande DESSARD veuve CORVISIER
Thérèse ROYER épouse SURDEAU
Jean RAVEGLIA
Geneviève PICART veuve TREMLET

Emilienne MIGLIERINA veuve RICHARD
Nicole GERVALLE veuve DUMAY
Denis EMPART
Charles POULAIN
Eveline THIRION épouse JACQUES

MON AGENDA

Le 3	STENAY - Tournoi de futsal à la salle polyvalente (ASSM)	Le 13	LANEVILLE-SUR-MEUSE - Animation « Au bout du conte » à la Bibliothèque
Le 5	DOULCON - Animation bébés lecteurs au Centre Culturel Ipoustéguy (Livres en Campagne)	Le 16	MOUZAY - Loto à la salle des fêtes (ASSM)
Le 8	STENAY - Spectacle théâtral « Le magasin des suicides » à L'Autre Cité (Chat'Ernelle)	Le 17	MOUZAY - Concours de belote par équipe à la salle polyvalente (Comité des Fêtes)
Le 9	STENAY - Loto de et à la la Maison Familiale Rurale	Du 18 au 22	LANEVILLE-SUR-MEUSE - Initiation aux arts du cirque avec Technicirque à la salle des fêtes (Bibliothèque de Laneuville)
Le 9	MOUZAY - Repas de la Saint-Valentin à la salle des fêtes (Les Robinsons)	Le 22	LANEVILLE-SUR-MEUSE - Spectacle des enfants suite à l'initiation aux arts du cirque à la salle des fêtes
Le 9	DOULCON - Spectacle théâtral « La grande famille » au Centre Culturel Ipoustéguy (Livres en Campagne)	Le 22	MOUZAY - Concert du groupe Carapate à la salle polyvalente dans le cadre de Festi' Mouzik (Comité des fêtes de Mouzay)
Le 10	STENAY - Loto à la salle des fêtes (Boule Stenaisienne)	Le 25	STENAY - Don du sang à la salle des fêtes
Le 13	STENAY - Après-midi gourmandises à la Taverne du Musée	Le 27	STENAY - Conférence « Les grands hivers » par Pierre de Martin à la Bibliothèque

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O de 09h00 à 12h00. Rendez-vous au pont des poteaux, à 1 kilomètre de Mouzay direction Dun. 06 83 29 25 47

Office de Tourisme Capitainerie, rue du Port
Tél. : 03 29 80 62 59
FÉVRIER : la capitainerie sera fermée ce mois.
(info@tourisme-stenay.com)

Chaque premier samedi du mois : marche de 10 kilomètres avec Les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon.
03 29 80 65 23

Pour le prochain bulletin, pensez à déposer vos articles avant le 15 février.

Les P'tits Paniers
Dates pour commandes : du samedi 2 au vendredi 8 et du samedi 16 au vendredi 22.
Livraison : mardis 12 et 26 à la MFR de 18h45 à 19h15.
www.lesptitspaniersstenay.com/

Cercle philatélique de Stenay
(06 81 92 25 10)
Réunion mensuelle : le lundi 4 à 20h en salle de réunion.
Rencontres jeunes : le samedi 23 à 10h (Espace Saint-Antoine)

VELO bonheur

L'heure n'est plus au touriste au volant d'un bolide pétaradant ! Les nouvelles générations se tournent vers le « slow tourisme », qui permet de découvrir sereinement et avec plus de profondeur un terroir et d'aller à la rencontre de ceux qui l'animent. Une chance à saisir pour le développement de notre territoire.

La Meuse à Vélo

Avec son maillage de petites routes peu fréquentées alternant forêts, cultures et pâtures, parcourir le département en vélo est un plaisir. Le CDT propose des circuits de tous niveaux, les plus ardues cumulant plus de 1 000 mètres de dénivelés, d'autres parcourant plaines et vallées pour goûter aux charmes de notre région.

Le réseau de petites routes peu fréquentées de la Meuse vous fera apprécier la pratique du vélo dans toutes ses formes. Vous avez également la possibilité de traverser la Meuse à vélo du nord au sud grâce à l'itinéraire V54 qui longe le fleuve Meuse, la Voie Verte, et d'est en ouest avec l'itinéraire V52 qui longe le canal de la Marne au Rhin. Vous trouverez en Meuse de nombreuses structures d'hébergement adaptées à l'accueil des cyclotouristes.

Bienvenue aux cyclotouristes



Ces établissements répondent aux critères suivants :

- Un local fermé pour garer vos vélos en sécurité,
- Un point d'eau pour leur nettoyage,
- De la documentation touristique,
- De la documentation cyclo,
- Les coordonnées du ou des vélocistes locaux.



ECHAPPÉES EN MEUSE

est une action organisée par le Département de la Meuse pour faire découvrir, à vélo, dans un cadre sécurisé, paysages, nature, villages, habitants, patrimoine... entre Stenay, Dun-sur-Meuse, Montmédy et Damvillers. Ce rendez-vous qui se veut populaire et familial s'articule autour de deux parcours :

- un **circuit familial** de 34 km sans circulation motorisée
- un **circuit pour cyclotouristes et aux cyclistes avertis** de 120 km,

Ces deux parcours sont ponctués d'animations qui permettent de découvrir le terroir, la culture et le patrimoine. Rencontres de producteurs locaux, visites de la maison vigneronne de Murvaux, du Musée de la Bière à Stenay, de la galerie d'art contemporain dédié à l'artiste Ipoustéguy à Douillon, ouverture exceptionnelle d'un château privé à Mouzay, de l'église Notre Dame de l'Assomption de Mont-devant-Sassey construite au XI^{ème} siècle...

Une soirée festive est proposée le samedi 15 juin dans le centre-ville de Stenay pour célébrer la musique et la ruralité : 15^{ème} édition de Kiosque en Fête

CONTACT : Office de Tourisme du Pays de Stenay - Val Dunois
Réservations en ligne sur le site du CDT
: <https://www.tourisme-meuse.com/fr/echappees-en-meuse.html>

Le fleuve Meuse à vélo

du musée de la bière à la maison natale de Jeanne d'Arc.

Téléchargez la fiche détaillée du circuit : www.tourisme-meuse.com

